



LES SERMONS DE
C.H. SPURGEON

DEUX COUVERTURES ET
DEUX CONSÉQUENCES



MESSAGES INTEMPORELS DU
PRINCE DES PRÉDICATEURS

DEUX COUVERTURES ET DEUX CONSÉQUENCES

Sermon prêché le 4 avril 1875,
au Metropolitan Tabernacle, Newington

C. H. Spurgeon



Traduit par *Ressources Bibliques*



Table des matières

1. La couverture de l'homme	1
2. La couverture divine	6

Deux couvertures et deux conséquences

« Celui qui cache ses transgressions ne prospère point » (Pr 28.13).

« Tu as couvert tous ses péchés » (Ps 85.3).

Dans ces deux textes, nous trouvons le revêtement de l'homme, qui est sans valeur et coupable, et le revêtement de Dieu, qui est profitable et digne de toute acceptation. À peine l'homme eut-il désobéi à la volonté de son Créateur dans le jardin d'Éden, qu'il découvrit, à sa surprise et à sa consternation, qu'il était nu, et il s'empressa aussitôt de se faire un vêtement. Ce fut une piètre tentative que firent nos premiers parents, et elle se solda par un lamentable échec. « Ils cousirent des feuilles de figuier ensemble » (Ge 3.7). Après cela, Dieu intervint, leur révéla plus pleinement encore leur nudité, les amena à confesser leur péché, fit rentrer leur transgression en eux-mêmes, et alors il est écrit : « L'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des habits de peau » (Ge 3.21). Probablement ces tuniques furent faites des peaux d'animaux qui avaient été offerts en sacrifice ; et, si tel est le cas, elles étaient une figure appropriée de Celui qui nous a pourvu d'une offrande pour le péché et d'une robe de justice parfaite. Depuis les jours d'Adam, tout homme a passé par bien des expériences semblables, comptant plus ou moins sur sa propre ingéniosité pour cacher sa confusion de face. Il a découvert que le péché l'a rendu nu, et il s'est mis à l'œuvre pour se revêtir. Comme je vous le montrerai tout à l'heure, il n'y a jamais réussi. Mais Dieu a bien voulu agir envers son propre peuple, selon les richesses de sa grâce ; il a couvert leur honte et ôté leurs péchés, afin qu'on ne s'en souvienne plus.

Permettez-moi maintenant de diriger d'abord votre attention vers le voilement de l'homme et sa faillite ; puis vers le voilement de Dieu et sa perfection. Que le Saint-Esprit daigne vous accorder le discernement nécessaire, afin que vous voyiez votre indigence en la présence de Dieu, et que vous compreniez le miséricordieux soulagement que Dieu lui-même a pourvu dans la largesse de sa grâce !

1. La couverture de l'homme

Il est maintes façons par lesquelles les hommes tâchent de couvrir leur péché. Les uns le font en niant avoir péché ; d'autres, admettant le fait, en nient la culpabilité ; ou

bien, reconnaissant franchement et le péché et la faute, ils s'excusent et s'absolvent en alléguant certaines circonstances qui rendaient, selon leur dire, presque inévitable qu'ils agissent comme ils ont agi. Par prétexte et feinte, par apologie et auto-justification, ils s'acquittent de toute criminalité et mettent un beau vernis sur chaque infâme délinquance. Forger des excuses est le métier le plus commun sous le ciel. Les prétextes les plus ténus sont poussés au plus haut compte. Un homme qui n'a nul argument valable pour suspendre le jugement, nulle raison plausible pour échapper à la condamnation, ira et amassera mille excuses et dix mille circonstances atténuantes, toutes faibles et ténues comme une toile d'araignée. Quelqu'un ici peut-être se dit en lui-même : « Il se peut que j'aie transgressé la loi de Dieu ; mais elle était trop sévère. Garder une loi si parfaite était impossible. Je l'ai violée, mais je suis un homme, doué de passions qui entraînent des penchants, et embrasé de désirs qui demandent satisfaction. Comment aurais-je pu faire autrement que j'ai fait ? Placé en des circonstances particulières, je suis emporté par le courant. Soumis à des tentations spéciales, je cède au charme ; c'est naturel. » Ainsi pensez-vous ; ainsi tentez-vous de vous disculper. Mais en vérité vous commettez là un péché nouveau ; car vous abaissez Dieu, vous inculpez le Tout-Puissant. Vous mettez en cause la loi afin de vous justifier de l'avoir brisée. Il n'y a pas peu de criminalité en une défense si inique. La loi est sainte, juste et bonne. Vous rejetez le fardeau de vos péchés sur Dieu. Vous tâchez de faire valoir qu'au bout du compte vous n'êtes pas blâmable, mais que la faute gît en celui qui a donné le commandement. Pensez-vous que cela sera toléré ? Le prévenu, au banc des accusés, portera-t-il plainte contre le Juge qui l'instruit ? Contestera-t-il l'équité du statut tandis qu'il est traduit pour l'avoir violé ? Et quant aux circonstances que vous alléguiez, quelle excuse valable peuvent-elles fournir ? En est-on venu là — que ce n'est pas vous, mais vos nécessités, qui ont fait le mal et qui en répondent ? Non pas vous, assurément ! vous n'êtes qu'une innocente victime des circonstances, inoffensive ! J'imagine que, loin d'être blâmé, vous devriez presque être plaint. Qu'est-ce là encore, sinon rejeter la faute sur les arrangements de la Providence, et dire à Dieu : « C'est la rudesse de ta discipline, non la perversité de mes actions, qui m'engage dans le péché ». Qu'est-ce, dis-je, sinon une haute impertinence, oui, une véritable trahison contre la Majesté de ce Dieu trois fois saint, devant lequel même les anges parfaits voilent leurs faces en s'écriant : « Saint, saint, saint est l'Éternel des armées ! » (És 6.3). Je te conjure de ne point recourir à une telle couverture, car, tout en étant absolument inutile, elle ajoute péché à péché et t'expose à une honte nouvelle.

Bien des fois, ceux qui violent la loi de Dieu ont espéré couvrir leur transgression par le secret. Ils ont accompli l'acte dans les ténèbres. Ils espèrent qu'aucune oreille humaine n'a saisi le bruit de leurs pas ni prêté l'ouïe à leurs propos. Peut-être eux-mêmes ont-ils gardé le silence, se flattant qu'aucun observateur n'avait surpris leurs mouvements ni ne pourrait divulguer leur action. Il en fut ainsi d'Acan. Je n'hésite pas à dire qu'il prit le lingot d'or et le manteau de Schinear au milieu de la confusion de la bataille, et qu'il les cacha lorsque ses compagnons paraissaient trop affairés pour remarquer une affaire si mince. Tandis qu'ils se ruèrent sur les murs abattus de Jéricho, au milieu des décombres et de la poussière, il pouvait agir sans être inquiété ; puis, au cœur de la nuit, tandis qu'ils dormaient, il souleva le sol de sa tente, creusa la terre, et y ensevelit le trésor convoité. Tout paraît en ordre, à sa pleine satisfaction. Il a nivelé la terre et étendu son tapis sur la tombe de sa convoitise. Peu fit-il de cas de l'œil omniscient. Peu compta-t-il avec le sort infallible qui devait atteindre la tribu de Juda, puis la famille

des Zérachites, puis la maison de Zabdi, et enfin le fils de Carmi, de sorte qu'Acan lui-même dût se présenter, confondu, comme un traître — un voleur à l'égard de son Dieu. Les hommes connaissent peu les voies par lesquelles le Tout-Puissant sait les découvrir, et faire jaillir, des mêmes artifices destinés à couvrir leur péché, les preuves qui les confondent.

Ne savez-vous pas que la Providence est un détective merveilleux ? Il y a des limiers sur la piste de tout voleur et de tout meurtrier et de tout menteur — en vérité, sur la piste de tout pécheur, de toute espèce. Chaque péché laisse une piste. Les chiens du jugement ne manqueront pas d'en flairer l'odeur et de trouver leur proie. Il n'y a point de moyen de vous dégager des rets de la culpabilité ; point de possibilité d'éluder la peine de la transgression. Très merveilleuses ont été les manières dont des personnes qui ont commis des crimes ont été amenées en jugement. La plus légère bagatelle devient délatrice. La méthode de la tromperie fournit un indice à la manière même de la découverte. Misérables les hommes qui enterrent leurs secrets en leur propre sein. Leur conscience se fait leur traître. Ils ont souvent été forcés de se trahir eux-mêmes. Nous avons lu que des hommes, parlant dans leur sommeil à leurs compagnons, babillaient en rêve le crime qu'ils avaient commis des années auparavant. Dieu voulait que le secret fût divulgué. Nul œil ne l'avait vu, nulle autre langue n'eût pu le dire ; mais l'homme se fit témoin du roi contre lui-même ; ainsi s'est-il amené en jugement. Il est souvent arrivé, d'une manière ou d'une autre, que la conscience ait ainsi témoigné contre les hommes. M'adressé-je à quelqu'un qui, en ce moment, pratique un péché secret ? Vous ne voudriez pas que je vous désigne au monde entier, et je ne le ferai point. Croyez-moi toutefois : le péché est connu. Si habile que vous ayez été en tentant de le dissimuler, il a été vu. Aussi sûrement que vous vivez, il a été vu. « Par qui ? », dites-vous. Ah ! par Celui qui n'oublie jamais ce qu'il voit et qui ne manquera pas de le publier. Il peut donner commission à quelque petit oiseau du ciel pour le chuchoter. Assurément, il le proclamera un jour au son de la trompette aux mondes attentifs. Vous êtes observé, monsieur ; vous êtes connu. Vous avez été étroitement observée, jeune fille ; les choses que vous avez cachées seront mises en lumière, car Dieu est le grand découvreur du péché. Son œil vous a signalé ; sa providence vous suivra à la trace. Il est vain de penser que vous puissiez cacher vos transgressions. Devant le ciel très-haut, le déguisement est futile. Oui, les ténèbres ne cachent point ; la nuit luit comme le jour. J'ai connu des personnes qui ont couvé un péché en leur sein jusqu'à ce qu'il eût miné leur constitution. Elles ont été comme le garçon spartiate qui avait volé un renard et rougissait qu'on le sût ; il le garda donc sous son vêtement jusqu'à ce que la bête lui eût mangé la chair, et il tomba mort. Il laissa le renard lui ronger le cœur avant de se trahir. Il en est qui tiennent un péché, sinon un mensonge, dans leur main droite — oui, un mensonge dans leur cœur — et cela ronge leur vie même. Ils n'osent pas le confesser. S'ils le confessaient à leur Dieu et faisaient restitution à ceux qu'ils ont offensés, ils parviendraient bientôt à la paix ; mais ils espèrent vainement pouvoir couvrir le péché et le dérober aux yeux de Dieu et des hommes. Celui qui couvre ainsi son péché ne prospérera point.

Encore bien des fois, les pécheurs ont essayé de couvrir leur péché par le mensonge. En vérité, c'est là l'habitude ordinaire — mentir — pour voiler leur culpabilité en la niant. N'en fut-il pas ainsi de Guéhazi ? Quand le prophète lui dit : « D'où viens-tu, Guéhazi ? » (2 R 5.25), il répondit : « Ton serviteur n'est allé nulle part » (2 R 5.25).

Alors le prophète lui annonça que la lèpre de Naaman s'attacherait à lui pour tous les jours de sa vie. Le péché d'Ananias et de Saphira, qui mentirent afin de cacher leur faute, comme il fut promptement découvert, et quel terrible châtement s'ensuivit ! Je m'étonne que des hommes et des femmes puissent mentir comme ils le font après avoir lu cette histoire. « Avez-vous vendu le champ pour tel prix ? » dit Pierre. Et Ananias répondit : « Oui, pour tel prix » (Ac 5.8). À l'instant même, il tomba et expira. Trois heures après, lorsque sa femme Saphira dit la même chose, les pieds des jeunes gens qui avaient enseveli son mari étaient à la porte, prêts à emporter son cadavre et à l'ensevelir auprès de lui. Oh ! messieurs, il vous faut vraiment tisser une toile embrouillée quand une fois vous commencez à tromper ; et quand vous l'avez tissée, vous devrez ajouter mensonge sur mensonge, et mensonge sur mensonge, et pourtant tout cela en vain, car vous serez sûrement découverts. Il y a dans le mensonge quelque chose qui abuse toujours l'homme qui le profère. Les menteurs ont besoin d'une bonne mémoire. Ils laissent inmanquablement un petit coin découvert par où la vérité s'échappe. Leur récit ne se tient pas. Les contradictions éveillent les soupçons, et les esquives fournissent un fil conducteur aux découvertes, jusqu'à ce que la vérité nue soit dévoilée. Alors, plus le complot est profond, plus infâme est la honte. Mais mentir au Dieu de vérité, à quoi cela peut-il servir ? Que vous sert-il de plaider « non coupable » quand il a été témoin de votre crime ? Cet Œil infallible qui ne se trompe jamais n'est jamais fermé. Il sait tout ; aucun secret ne lui est caché. Pourquoi donc t'imagines-tu pouvoir tromper ton Créateur ?

Il en est qui cherchent à couvrir leur péché par la prévarication. Par une subtilité rusée, ils s'efforcent d'éluder la responsabilité personnelle. Mémorable est l'exemple de David. Je ne m'arrêterai point sur son crime flagrant ; mais je dois vous rappeler son pitoyable subterfuge, lorsqu'il tenta de cacher la bassesse de sa convoitise en conspirant à causer la mort d'Urie. On a vu des hommes machiner, longtemps et profondément, pour rejeter la faute sur d'autres, allant jusqu'à léser leur réputation, afin d'échapper à l'opprobre de leurs propres malversations. Qui sait si, dans cette assemblée, il ne se trouve pas quelqu'un qui affecte une haute position sociale, dont le maintien repose sur une profonde iniquité commerciale ? Il s'est trouvé des négociants qui se sont enflés devant le public comme des hommes opulents, tandis qu'ils falsifiaient leurs comptes, détournaient de l'argent, et faisaient pourtant concorder les livres, roulant dans le luxe et vivant dans le péril. Ont-ils prospéré ? Fallait-il les envier ? La découverte qui les hantait depuis longtemps les a enfin rejoints ; pouvaient-ils la regarder en face ? Nous avons entendu parler de leur morne désespoir, de leur suicide insensé ; en tout cas, une misérable mise à nu a été leur mélancolique dénouement. « Sachez que votre péché vous atteindra » (No 32.23). Vous pouvez courir jusqu'au bout de votre corde. Elle est courte. Les limiers de la justice, prompts à flairer et puissants de membres, sont sur vos traces. Soyez-en assurés, vous serez découverts. Quand bien même vous échapperiez à la juste rétribution en cette vie, votre culpabilité est connue dans le ciel, et vous serez jugés et condamnés en ce grand jour qui décidera votre destinée éternelle. Ne cherchez donc point à couvrir le péché avec de telles toiles d'araignée transparentes.

Certaines personnes se flattent que leur péché a déjà été enfoui par l'écoulement du temps. « Cela remonte à si longtemps, dit l'un, que je l'avais presque oublié ; j'étais alors un garçon. » « Hé ! dit un autre, j'ai maintenant les cheveux gris. Cela doit faire

vingt ou trente ans. Assurément, vous ne pensez pas que le péché de mes jours lointains sera tiré au grand jour contre moi ? L'affaire est passée. Le temps a dû l'effacer. » Il n'en est rien, mon ami. Il se peut que l'écoulement du temps ne fasse que rendre la découverte d'autant plus claire. Un jour, un garçon entra dans le verger de son père, et, dans ses jeux brusques, il brisa un petit arbre auquel son père tenait. Mais, le rajustant promptement, il parvint à dissimuler le fait, car les parties disjointes de l'arbre se reprirent volontiers l'une à l'autre, et l'arbre demeura comme auparavant. Il arriva que, plus de quarante ans après, il entra dans ce jardin, après qu'une tempête l'eut traversé durant la nuit, et il trouva que l'arbre avait été fendu en deux, et qu'il s'était rompu précisément à l'endroit où il l'avait brisé lorsqu'il n'était encore qu'un jeune plant. Ainsi peut-il survenir un effondrement à votre caractère, précisément au point où vous avez péché alors que vous n'étiez qu'un garçon. Ah ! que souvent les transgressions de notre jeunesse demeurent au-dedans de notre sein ! Là se trouvent les œufs de notre jeune péché, et ils éclosent quand les hommes entrent dans l'âge mûr. Ne soyez pas si sûrs que l'écoulement du temps reléguera vos fautes et vos folies dans l'oubli. Vous avez semé votre avoine folle, monsieur ; il vous faut la moissonner. Le temps qui s'est écoulé n'a servi qu'à faire germer cette mauvaise semence, et vous voilà d'autant plus près de la récolte. Le temps ne change point la couleur du péché aux yeux de Dieu. Si un homme pouvait vivre mille ans, les péchés de sa première année seraient aussi frais dans la mémoire du Tout-Puissant que ceux de la dernière. L'éternité elle-même n'effacera jamais un péché. Écoulez-vous, ô siècles ; mais la tache écarlate est sur le sable. Coulez encore en puissants fleuves, mais la tache condamnable y est toujours. Ni le temps ni l'éternité ne peuvent la purifier. Une seule chose peut ôter le péché. L'écoulement du temps ne le peut pas. Qu'aucun de vous ne soit assez insensé pour espérer qu'il le fera.

Quand sonnera la trompette de la résurrection, il y aura une résurrection des réputations aussi bien que des hommes. L'homme qui aura été odieusement calomnié se réjouira de la lumière qui reflétera sa pureté. Mais l'homme dont les vices latents avaient été habilement vernis sera, lui aussi, mis en pleine lumière. Ses actes et ses mobiles seront également mis à nu. Lorsqu'il regardera lui-même et verra la résurrection de ses crimes, avec quelle horreur affrontera-t-il ce jour du jugement ! « Ah ! ah ! dit-il, où suis-je ? Je les avais oubliés. Ce sont les péchés de mon enfance, les péchés de ma jeunesse, les péchés de mon âge viril, et les péchés de ma vieillesse. Je les croyais morts et ensevelis, mais ils sortent de leurs tombeaux. Ma mémoire a été excitée. Comme mon cerveau chancelle lorsque je pense à tous ! Mais les voici, et, tels une meute de loups autour de moi, ils semblent tous assoiffés de ma destruction. » Prenez garde, ô hommes ! Vous avez enseveli vos péchés, mais ils se lèveront de leurs tombeaux et vous accuseront devant Dieu. Le temps ne saurait les recouvrir.

Ou quelques-uns d'entre vous imaginent-ils que vos larmes puissent effacer des transgressions ? C'est une grossière erreur. Quand bien même vos larmes couleraient à jamais ; quand bien même vous seriez changés en Niobé, et ne feriez rien d'autre que pleurer toujours, tout ce déluge ne pourrait laver un seul péché. Certains ont supposé qu'il pourrait y avoir de l'efficacité dans l'eau baptismale, ou dans les emblèmes sacramentels, ou dans les incantations sacerdotales, ou dans la confession faite à un prêtre — celui qui leur demande de lui dévoiler leurs forfaits secrets et qui trahit une avidité maldive à faire de son sein l'égout où toutes sortes d'impuretés devraient être déversées.

Ne vous y trompez pas. Il n'y a rien dans ces ordonnances humaines, ni dans ces ruses du sacerdoce romain (j'allais dire de la sorcellerie, tant l'une ressemble à l'autre) pour excuser la folie de ceux qui s'y laissent prendre. Il n'est point besoin de se raccrocher à des pailles quand on vous jette la corde. Il y a pardon à obtenir ; la rémission se trouve ; l'absolution peut être reçue. Tournez le dos à ces tonsurés-là ; ne leur prêtez point l'oreille, et ne soyez pas les victimes de leurs pièges. Chaque jour dans la rue, il attriste l'âme de les voir. Comme les pharisiens d'autrefois, ils portent leurs longues robes pour tromper. On ne peut les méconnaître. Leur sotte suffisance publie leur honte nue. Ne vous fiez pas à eux un seul instant. Le Christ peut vous pardonner. Dieu peut effacer votre péché. Mais eux ne sauraient apaiser votre conscience par leurs pénitences, ni ôter vos transgressions par leurs cérémonies.

Ainsi ai-je parcouru un catalogue sommaire, fort peu exact, des voies par lesquelles les hommes espèrent couvrir leur péché ; mais, selon l'Écriture, « ne prospère point ». Aucune de ces voies ne réussira.

Une tâche plus joyeuse m'incombe maintenant, tandis que j'attire votre attention sur mon second texte : « Tu as couvert tous ses péchés ».

2. La couverture divine

Ce fait est affirmé au sujet du peuple de Dieu. Tous ceux qui ont placé leur confiance dans le sacrifice expiatoire que le Seigneur Jésus-Christ a présenté sur le Calvaire peuvent accueillir cette précieuse assurance : « Dieu a couvert tous leurs péchés ».

Comment cela s'est-il accompli, je vous le dirai. Avant que Dieu ne couvre les péchés d'un homme, il les met à nu. Avez-vous jamais vu vos péchés dévoilés ? Vous est-il jamais paru que le Seigneur posât sa main sur vous et vous dît : « Regarde, regarde-les » ? Avez-vous été conduits à voir vos péchés comme jamais auparavant ? En avez-vous senti les aggravations, propres à vous pousser au désespoir ? À mesure que vous les contemplez, le doigt de la découverte vous a-t-il semblé signaler votre noirceur ? Y avez-vous découvert une profondeur de culpabilité, d'iniquité, et de mérite de l'enfer, qui n'avait jamais frappé votre esprit auparavant ?

Je me souviens d'un temps où ce fut un spectacle sans cesse devant les yeux de ma conscience. Mon péché était constamment devant moi. Si Dieu ainsi vous fait voir votre péché à la lumière de sa face, soyez-en assurés, il a des desseins de miséricorde à votre égard. Quand vous le verrez et le confesserez, il l'effacera. Dès que Dieu, dans son infinie bonté aimante, fait savoir au pécheur en vérité qu'il est pécheur, et le dépouille des haillons de sa propre justice, il lui accorde le pardon et couvre sa nudité. Tandis qu'il se tient, frissonnant, sous le regard du Tout-Puissant, condamné, la culpabilité est purgée de sa conscience.

Je ne connais point, dans l'expérience, position plus terrible que de se tenir sous le regard d'un Dieu irrité, et de savoir que, partout où l'œil de Dieu se pose sur vous, il ne voit rien que le péché ; il ne voit en vous rien que ce qu'il doit haïr et abhorrer. Et

pourtant, c'est par cette expérience que Dieu fait passer ceux à qui il accorde le pardon. Il leur fait savoir qu'il voit combien ils sont pécheurs, et il leur fait sentir combien ils sont vils et lépreux. Sa justice flétrit leur orgueil ; son jugement épouvante leur cœur. Ils sont humiliés jusqu'à la poussière, et amenés à s'écrier — chacun tremblant pour son âme — « Ô Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur ! » (Lu 18.13).

Ce n'est que lorsque cette œuvre gracieuse de conviction est pleinement accomplie que le Seigneur paraît avec la glorieuse proclamation que quiconque croit au Seigneur Jésus verra ses péchés couverts. Cette proclamation, je dois maintenant la publier ouvertement et vous la remettre personnellement. De vos oreilles charnelles, vous l'avez peut-être entendue des centaines de fois. Elle est ancienne, et pourtant toujours nouvelle. Quiconque parmi vous, se sachant coupable, viendra et mettra sa confiance en Jésus-Christ, verra ses péchés couverts. « Dieu peut-il faire cela ? » Oui, il le peut. Lui seul peut couvrir le péché : c'est contre lui que le péché a été commis. C'est à l'offensé de pardonner à l'offenseur. Nul autre ne le peut. Il est le Roi. Il a le droit de faire grâce. Il est le Seigneur souverain, et il peut effacer le péché. De plus, il peut le couvrir légitimement, car le Seigneur Jésus-Christ (quoique vous connaissiez l'histoire, laissez-moi la redire — le cantique de la rédemption fait toujours retentir une mélodie charmante), Jésus-Christ, le Fils bien-aimé du Père, afin que la justice de Dieu fût vindiquée, exposa sa poitrine à la blessure terrible, et souffrit à notre place, en notre lieu et place, et pour nous, ce que nous aurions dû souffrir comme peine de notre péché. Or le sacrifice de Dieu couvre le péché — le couvre entièrement ; et il fait plus que le couvrir, il le fait cesser d'être. De plus, le Seigneur Jésus a gardé la loi de Dieu, et son obéissance tient lieu de notre obéissance ; et Dieu l'accepte, lui et sa justice, en notre faveur, imputant ses mérites à nos âmes.

Oh ! la vertu de ce sang expiatoire ! Oh ! la béatitude de cette justice parfaite du Fils de Dieu, par laquelle il couvre nos péchés !

Il est deux traits du couvert que je voudrais rappeler à votre souvenir. L'un était le propitiatoire, ou siège de miséricorde, au-dessus de l'arche d'or, où se trouvaient les tables de pierre. Ces tables de pierre semblaient, pour ainsi dire, réfléchir les péchés d'Israël. Comme dans un miroir, elles renvoyaient l'image de la transgression du peuple de Dieu. Dieu était au-dessus, pour ainsi dire, regardant en bas entre les ailes des chérubins. Devait-il abaisser ses regards sur la loi bravée et souillée par Israël ? Ah ! non ; on avait placé sur le sommet de l'arche, comme un couvercle qui la recouvrait tout entière, un couvercle d'or appelé le propitiatoire, et lorsque le Seigneur regardait en bas, il regardait ce couvercle qui couvrait le péché. Bien-aimés, tel est Jésus-Christ, le voile qui couvre tous nos péchés. Dieu ne voit aucun péché en ceux qui sont cachés sous Jésus-Christ.

Il y eut une autre couverture à la mer Rouge. En ce jour de liesse où les Égyptiens descendirent au milieu de la mer, poursuivant les Israélites, au mouvement de la verge de Moïse les eaux qui se tenaient droites comme une muraille rentrèrent d'un bond dans leur lit naturel et engloutirent les Égyptiens. Grande fut la victoire quand Marie chanta : « Les abîmes les ont couverts. Il n'en resta pas un seul » (Ex 15.5 ; Ps 106.11). Il en est ainsi que l'expiation de Jésus-Christ a couvert nos péchés. Ils ont sombré dans son sépulcre ; ils sont ensevelis dans son tombeau. Son sang, telle la mer Rouge, les a noyés. « Les abîmes les ont couverts. Il n'en resta pas un seul ». Contre le croyant

il n'est pas inscrit, dans le Livre de Dieu, un seul péché. Celui qui croit en lui est parfaitement absous. « Tu as couvert tous leurs péchés ». Je n'aurai pas le temps de m'étendre sur la suavité de ce fait ; mais je vous invite, vous qui croyez, à en considérer la préciosité ; et j'espère que vous qui n'avez point cru en aurez l'eau à la bouche ; savoir que tout péché qu'on ait jamais commis, connu et inconnu, est ôté — couvert par Christ. Être assuré que, lorsque Jésus mourut, il ne mourut pas pour quelques-uns de nos péchés, mais pour tous les péchés de son peuple ; non pas pour leurs péchés jusqu'à présent, mais pour tous les péchés qu'ils commettront jamais ! Kent l'a bien exprimé : —

« Voici le pardon pour les transgressions passées, —
Il n'importe point combien noires elles sont.
Et, ô mon âme, contemple avec émerveillement
Pour les péchés à venir, il y a ici pardon aussi. »

L'expiation fut accomplie avant que le péché fût commis. La justice fut présentée avant même que nous eussions vécu. « Tu as couvert tous ses péchés » (Ps 85.2). Il me semble que l'Agneau de Dieu, immolé dès avant la fondation du monde, a, dans le dessein de Dieu, dès la fondation du monde, couvert tous les péchés de son peuple. C'est pourquoi nous sommes acceptés dans le Bien-aimé, et chers au cœur du Père. Oh ! quelle joie c'est que de saisir une telle vérité, surtout lorsque la vérité vous saisit — lorsque, par la puissance opérante et le témoignage du Saint-Esprit, vous sentez que vos péchés sont couverts — lorsque vous osez vous tenir debout devant le Dieu qui éprouve les reins et sonde les cœurs, et rendre grâces de ce que toute transgression que vous avez jamais commise est dérobée au regard de ces yeux pénétrants, par Jésus-Christ, votre Seigneur.

Quelques-uns estiment que nous ne devrions point parler ainsi, que c'est présomptueux. Mais, en vérité, il y a plus de présomption à douter qu'à croire. Qu'un enfant ajoute foi à la parole de son père n'est jamais présomption. J'aime à croire la parole de mon Père. « Celui qui croit en lui n'est point jugé » (Jn 3.18). Je ne suis point condamné, car je sais que je crois en lui. « Qui les condamnera ? Christ est mort ; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous ! » (Ro 8.34).

Bien-aimés, la couverture est aussi large que le péché. La couverture couvre pleinement et couvre pour toujours ; car, comme Dieu ne voit aujourd'hui aucun péché en ceux qui sont lavés dans le sang de Jésus, de même il n'en verra jamais aucun. Vous êtes agréés d'une acceptation que rien ne peut changer. Ceux qu'il aime une fois, il ne les abandonne jamais, mais il les aime jusqu'à la fin. La raison de son amour pour eux ne réside ni dans leurs mérites ni dans leurs attraits ; la cause de l'amour est en lui-même. Le fondement de l'acceptation qu'il leur accorde se trouve dans la personne et l'œuvre de Christ. Quoi qu'ils soient, quelle que soit la condition de leur cœur, ils sont acceptés parce que Christ a vécu et est mort. Ce n'est pas une acceptation précaire ou conditionnelle, mais éternelle.

Voudrais-tu jouir de la bienheureuse félicité de ce couvert complet ? Te tapissant sous la tempête de la colère de l'Éternel que tu sens dans ta conscience, voudrais-tu obtenir cette rémission pleine et entière ? Voici les portes de la Cité de Refuge qui se tiennent grandes ouvertes. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ est proclamée ! à

l'âme altérée, indigente, laborieuse, lasse. Non seulement les portes sont ouvertes, mais l'invitation à entrer est donnée. « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos » (Mt 11.28). Il t'est enjoint de saisir la vie éternelle. La voie pour y parvenir est simple. Aucune de tes œuvres, aucun mérite, aucune larme, aucune préparation n'est requise, mais la foi — la foi — voilà tout. Crois en Jésus. Repose-toi sur lui ; confie-toi en lui ; confie-toi en lui. J'ai entendu dire que l'Iliade d'Homère avait été enfermée dans une coquille de noix, tant menue en était l'écriture ; mais voici le Guide du simple pour le ciel dans une coquille de noix. Voici l'essence de tout l'Évangile en une seule courte phrase : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé » (Ac 16.31). Fais-lui confiance ; fais-lui confiance. Tel est le sens du mot croire. Appuie-toi sur lui, et aussi sûrement que tu le fais, ni la mort, ni l'enfer, ni le péché ne te sépareront jamais de l'amour de celui que tu as embrassé, ni de la protection de celui à la puissance duquel tu as cherché un abri. Que le Seigneur te conduise à te blottir sous ses ailes protectrices, et qu'il t'accorde d'être trouvé en Christ, agréé dans le Bien-aimé. Ainsi ta paix présente sera l'avant-goût de ta félicité éternelle. Amen.